

MDCEFPNT



FSPL



**Rapport Final de la 1^{ère} Edition du Salon National de l'Emploi en
Mauritanie**

(Nouakchott, les 20 et 21 Février 2012)

I. Introduction :

Il est désormais établi, que le chômage des jeunes constitue l'un des plus grands défis, auxquels se trouvent confrontés de nombreux pays à travers le monde, notamment ceux en développement, comme le nôtre.

En outre, le non accès des jeunes au marché de l'emploi ne prive pas seulement nombre de pays du savoir faire d'une bonne frange de leurs populations sans l'apport de laquelle aucun développement économique et social n'est possible mais, plus grave encore, il est susceptible d'ouvrir la voie à tous les déraillements, à la délinquance et même au terrorisme.

A cet égard, la recherche des solutions appropriées et urgentes à cette problématique au plan national a semblé, pour la Fédération des Services et des Professions Libérales de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, requérir la mobilisation de tous les acteurs, Pouvoirs Publics, Employeurs Publics et Privés, Institutions de Formation, Associations de demandeurs d'emploi, Partenaires au Développement.

C'est dans ce cadre, qu'elle a décidé d'organiser, en partenariat avec le Ministère Délégué en charge de l'emploi, un Salon dédié à l'Emploi, en vue de promouvoir un cadre propice à la création d'une synergie autour de cette question.

II. Le Contexte :

Les données les plus récentes situent le chômage et le sous emploi à un niveau très élevé en Mauritanie, niveau qui n'a cessé de croître sur les dix dernières années.

En effet, selon les données disponibles, le taux de chômage est passé dans notre pays de 21,3% en 1995 à 31,2 % en 2008 (EPCV), les femmes et les jeunes étant les franges de la population les plus touchées par ce fléau.

Aussi, le marché du travail en Mauritanie se caractérise par une offre de main-d'œuvre peu qualifiée ; de faibles motivations pour accumuler un capital humain ; un climat des affaires peu favorable et des institutions peu performantes.

Ces observations sont en effet étayées par les faits ci-après :

Plus de deux tiers des adolescents ne fréquentent pas une école secondaire. La plupart des étudiants qui terminent leurs études secondaires et universitaires ne trouvent pas d'emploi, du fait de l'inadéquation entre leurs compétences et les profils recherchés par les employeurs.

Selon certaines études, la rentabilité d'une année supplémentaire d'éducation est estimée à 7 % en Mauritanie, taux très faible à en juger par ceux observés ailleurs (30% de moins que dans les pays développés)¹.

La Mauritanie se classe au 165ème rang sur 183 pays dans l'indice «Ease of Doing Business», le système fiscal, le coût du commerce international et l'accès au crédit y représentent d'importantes contraintes.

Les salaires ne traduisent pas les performances individuelles, ni l'évolution de la productivité et le dialogue social est peu développé.

Outre ces indicateurs, les données sur l'emploi montrent une demande additionnelle annuelle de l'ordre de 40.000 à 50.000 personnes, dont la majorité composée des jeunes à bas niveau scolaire².

D'une manière générale, la situation du marché du travail est caractérisée par un taux de chômage élevé, un secteur informel dominant et une demande d'emploi largement supérieure à l'offre. Cela signifie que le problème de l'emploi, et celui des jeunes, en particulier, constitue un défi majeur en Mauritanie.

Face à ce défi, le Gouvernement qui considère l'emploi comme l'une de ses priorités et la formation professionnelle et les nouvelles technologies comme des leviers puissants pour la promotion de l'emploi a déjà engagé des actions d'envergure, en matière d'emploi, pour réduire la montée du chômage et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Cette Politique a permis de créer entre 2008 et 2010, 21.529 opportunités d'emploi dans les différents secteurs, (Agriculture, Fonction Publique, Environnement, Mines, Routes, Education, Santé etc.) et le

¹ Source Ministère en charge de l'emploi

² Source ANAPEJ

Programme intersectoriel de solidarité, actuellement en cours d'exécution, vise à créer 17.000 nouvelles opportunités d'emploi³.

Toutefois, malgré la mise en œuvre de ces politiques, on n'observe pas une réduction significative du taux du chômage notamment chez les jeunes.

La raison principale de ce constat réside notamment dans l'inadéquation persistante entre la formation et l'emploi et ce tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif.

Dans ce contexte, consciente de l'enjeu que constitue l'emploi des jeunes et de la priorité qui lui est accordée par les pouvoirs publics, et dans le souci de prendre part à la recherche des solutions idoines susceptibles de venir à bout de ce phénomène, la Fédération des Services et Professions Libérales(FSPL) de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien(UNPM) a décidé d'organiser un Salon Annuel de l'Emploi.

C'est dans ce cadre que ladite Fédération a organisé, les 20 et 21 Février 2012, la 1^{ère} Edition de ce Salon de l'emploi, en partenariat avec le Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies, avec l'appui des Partenaires au Développement.

Un Comité de pilotage dont la composition se trouve en annexe a été institué à cet effet.

Le mode opératoire du Salon et les résultats qui en sont attendus sont présentés ci-dessous.

Cette première édition du Salon National de l'Emploi se voulait une occasion d'échanges approfondis entre les acteurs publics et privés et les partenaires au développement en vue de:

- ✓ créer les conditions favorables à l'échange et au débat autour de l'adéquation Formation / Emploi et de la problématique de l'emploi en général ;

³ Ministère en charge de l'emploi

- ✓ débattre en particulier des questions liées à la formation, au placement, à l'entrepreneuriat et à l'impact des innovations sur la création de l'emploi ;
- ✓ actualiser la politique nationale de l'emploi à la lumière des échanges entre les acteurs concernés (Gouvernement, Structures d'Education et de Formation, Entreprises et Partenaires techniques et financiers,...);
- ✓ dégager les contours d'un cadre institutionnel et réglementaire cohérent pour la mise en œuvre de la politique de l'emploi et les mécanismes garantissant l'atteinte des objectifs et la participation des acteurs publics et privés concernés.
- ✓ établir des partenariats stratégiques entre tous les acteurs concernés, afin de créer le maximum d'emplois ;
- ✓ impliquer de manière effective le secteur privé dans le financement et la gestion des établissements d'éducation et de formation technique et professionnelle ;
- ✓ favoriser le contact direct entre les recruteurs publics et privés, les responsables des structures d'éducation et de formation et les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi ;
- ✓ pousser les entreprises à s'ouvrir devant les demandeurs de stages de l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ créer des bourses d'emplois par corps de métier.

III. Déroulement du salon :

Sous le Haut Patronage du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, s'est tenue, les 20 au 21 février 2012 au Palais des Congrès de Nouakchott, la Première Edition du Salon National de l'Emploi, organisée par la Fédération des Services et Professions Libérales (FSPL) de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), en partenariat avec le Ministère Délégué auprès du Ministre d'État à l'Éducation Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Nouvelles Technologies et l'appui des Partenaires au Développement de la Mauritanie.

Ont pris part aux travaux de cette 1^{ère} Edition les différents acteurs concernés par la problématique de l'emploi notamment, les Administrations Publiques, le Secteur Privé, les Partenaires Techniques

et Financiers, les Structures de Formation et les Associations de demandeurs d'emplois.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions prononcées respectivement par Monsieur Mohamed Ould Waled, Président de la Fédération des Services et des Professions Libérales de l'UNPM et Monsieur Mohamed Ould Khouna, Ministre Délégué auprès du Ministre d'État à l'Éducation Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies.

Dans son allocution, Monsieur le Président de la Fédération des Services et des Professions Libérales de l'UNPM a précisé que cette initiative vise à contribuer à la recherche des solutions les plus appropriées à la problématique de l'emploi en Mauritanie et à donner une plus grande visibilité à la dimension sociale des actions d'un secteur vital qui est celui du Secteur Privé Mauritanien.

Il a rappelé par ailleurs que cette manifestation annuelle, dédiée à l'emploi, vise à créer un cadre approprié susceptible de rassembler, dans leur diversité, tous les acteurs concernés par la question de l'emploi.

Après s'être félicité du soutien de Son Excellence Monsieur Le Président de la République qui a bien voulu parrainer cette Première Edition et procédé à son inauguration, ce qui est de nature à lui assurer le succès et la pérennité, le Président de la Fédération a vivement remercié les Partenaires Techniques et Financiers et les Entreprises qui ont bien voulu participer à cette importante manifestation.

Pour sa part, Monsieur Le Ministre Délégué s'est félicité de cette initiative qui contribuera à aider les pouvoirs publics à mettre en place un espace d'échanges approfondis entre les Acteurs Publics et Privés et les Partenaires au Développement sur les problématiques d'adéquation Formation / Emploi et d'emploi en général.

Il a également souligné l'intérêt que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, accorde au développement des ressources humaines et du rôle qu'elles jouent dans le développement économique et social du pays.

Dans ce cadre, Monsieur le Ministre a rappelé que d'importantes actions ont été réalisées par le Gouvernement au cours de ces dernières années dont il a cité notamment :

- ✓ l'insertion de plus de 20 000 demandeurs d'emplois;
- ✓ la création de grandes structures de formation supplémentaires ;
- ✓ la connexion du pays au câble sous-marin.

Après cette cérémonie, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a procédé à l'inauguration de la Première Edition du Salon National de l'Emploi en Mauritanie par la coupure du ruban symbolique, la visite des stands et l'échange avec les exposants et les visiteurs.

Ce Salon comprenait deux Volets, une exposition et un forum de haut niveau.

A/ l'Exposition et les moyens logistiques et de médiatisation:

- Une Exposition ayant réuni une trentaine d'entreprises parmi les plus pourvoyeuses d'offres d'emplois, mais aussi les Structures de Formation publiques et privées, l'Administration publique, les Associations de diplômés chômeurs et les Partenaires Techniques et Financiers.
- Un site web dédié au Salon National de l'Emploi a été ouvert à cette occasion.

1°/ le site d'exposition :

Le site d'exposition aménagé sur une superficie de (4.200 m²), a hébergé quelques trente (30) stands équipés avec leurs dépendances, (bureaux, cafétérias, etc.).

C'est ainsi que cette Exposition a réuni pendant les deux jours qu'a duré cette 1^{ère} édition, vingt huit(28) exposants parmi lesquels on comptait les 21 entreprises les plus pourvoyeuses d'offres d'emplois et dont les effectifs actuels sont supérieurs 13.000 personnes, mais également les Structures de Formation publiques et privées, l'Administration publique, l'armée nationale, les Associations de diplômés chômeurs et les Partenaires Techniques et Financiers.

Il s'agit de : Kinross-Tasiast ; la SNIM ; Consulting Ingénierie Développement(CID) ; ASML ; MCM ; CHINGUITEL ; l'Armée Nationale ;le MEFPNT ; la BMCI ; la SOCIETE GENERALE ; SHENKER ; MATTEL ; MAURITRAC ; MAERSK ; le Groupe Azizi ; DHL MAURITANIE ; IDS ;l' ENER ; la SOMELEC ; ATTM ; la CNAM ;la MAURITEL ; l'Office National de la Médecine de Travail ;l'Université Libanaise ; MAOA ;l' INAP ; les 5 Associations des Diplômés Chômeurs reconnues par l'Etat ; la MATIS.

En outre, quelques 8.725 demandes d'emploi ont été déposées à cette occasion, dont 6.690 demandes remises directement aux sociétés exposantes et 2.035 hébergées sur le site web ouvert à cette occasion⁴.

2°/ Au plan de la médiatisation :

- ✓ Un point de presse portant sur l'organisation du salon a été fait par le Président de la FSPL de l'UNPM devant un parterre de trente (30) journalistes représentants de la presse nationale et internationale ;
- ✓ La création d'un site web, dédié au Salon National de l'Emploi, site web offrant une mine d'informations utiles destinées à faciliter l'accès des jeunes chômeurs au marché de l'emploi: (articles d'orientation, modalités d'inscription et de participation au salon, dépôt de candidatures auprès des entreprises etc.).
- ✓ Le président de la Fédération des Services et des Professions Libérales, initiateur du Projet, a décidé de maintenir ce site web en activité durant toute l'année, et jusqu'à l'organisation de la prochaine édition, pour mieux servir les objectifs de cette manifestation.
- ✓ La conception, la confection et l'impression de supports publicitaires, dépliants, CD, affiches, banderoles, catalogues, etc.
- ✓ La publication dans la presse écrite et électronique d'articles et de communications portant sur l'organisation du salon et sur ses objectifs ;
- ✓ La conception et la diffusion de spots publicitaires à la Radio et à la Télévision etc.

⁴ Commissariat du salon

B/ l'organisation du forum:

La partie Forum s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Baba Ould Boumeiss, Secrétaire Général du MDEFTP. Elle a vu se succéder un certain nombre de conférences et de panels de haut niveau suivis de débats riches et variés qui ont porté sur des sujets liés à l'emploi tels que, « la Problématique de l'Emploi »; « l'Adéquation Formation / Emploi »; « l'Entrepreneuriat »; « le Placement »; ou encore « l'Innovation ».

Aussi, la très grande affluence que ce Salon a connue, quelques 20.000 visiteurs en deux jours au niveau des stands, près de cent (100) participants par panel et plusieurs centaines en plénière, dénote de l'intérêt que l'opinion a accordé à cette manifestation.

En outre, le niveau des participants au forum, professeurs d'Universités, chercheurs, formateurs, cadres supérieurs, représentants d'Institutions Internationales (PNUD ; BIT, Banque Mondiale), représentants de la société civile, étudiants, diplômés chômeurs, etc. a fait que les débats étaient d'une grande qualité académique et les conclusions pertinentes.

Il convient de rappeler à cet égard, le montage qui a été retenu pour les deux séquences du forum, à savoir les communications en plénière et les panels.

a) Les Communications en plénière et leurs thèmes:

- **1^{er} thème** : « la Problématique de l'emploi », présenté par Dr. Abdellahi Ould Ewah, Conseiller Technique du Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies.
- **2^{ème} thème** : « l'Adéquation formation / Emploi », présenté par Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheiguer, Directeur Général C.D.I.
- **3^{ème} thème** : « le Partenariat, Public / Privé, contraintes et opportunités pour l'emploi », présenté par Madame Maley Diop, du Bureau du PNUD à Johannesburg.

- **4^{ème} thème** : « l'expérience de Kinross-Tasiast en matière de Formation-emploi », présentée par André Beaulieu, Directeur de la mobilisation des effectifs à Kinross-Tasiast.
- **5^{ème} thème** : « l'intégration des diplômés chômeurs, l'expérience de la plaine de M'Pourié », présenté par le Directeur de l'insertion, au Ministère Délégué, Chargé de l'Emploi.

b) les Panels et leurs thématiques :

1°) Le Panel sur le Placement / Thème : « Quels services de placement adaptés aux besoins de l'emploi ? », présenté par Madame Couty Fall, du Bureau du PNUD à Dakar.

- **Modérateur** : Monsieur Mohamed Ould Haimer, Président du Conseil Economique et Social ;
- **Expert-Facilitateur**: Madame Couty Fall, du Bureau du PNUD à Dakar ;
- **Panélistes** :
 - Patronat : Monsieur Seyid Ould Abdellahi, Secrétaire Général de l'UNPM ;
 - Public : Monsieur Hamoud Ould Abdi, Directeur Général de l'ANAPEJ ;
 - Formateurs : Monsieur Mohamed Salem Ould Limam Saf, Directeur de l'emploi ;
 - Partenaires au Développement : M.Federico Barroeta, Chef de Projet d'insertion au Bureau de Dakar de Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
 - Associations des Chômeurs: Monsieur Tewvigh Ould Sidi Ould Bakary, Président de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs.

2°) Le Panel sur l'Entrepreneuriat / Thème: « Partenariat Public / Privé pour la promotion de l'entrepreneuriat », présenté par Monsieur Isselmou Ould Mohamed, ancien Ministre, Ingénieur Statisticien Economiste.

- **Modérateur** : Monsieur Sidi Mohamed Ould Mohamed Lemine, Président- Directeur Général de CONEX;
- **Expert-Facilitateur**: Monsieur Isselmou Ould Mohamed, ancien Ministre, Ingénieur Statisticien Economiste ;

▪ **Panélistes :**

- Patronat : Monsieur Hanchi Ould Mohamed Salah, Secrétaire Général de la Fédération des Institutions Financières de l'UNPM ;
- Public : Monsieur Hamady Ould Bekaye, Directeur de l'Insertion au Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies Chargé de l'Emploi ;
- Formateurs : Monsieur Cheikh Ahmed Ould Taleb Ely, Directeur de l'Institut Universitaire Professionnel, Responsable de la Cellule de Partenariat avec les Entreprises de l'Université de Nouakchott;
- Partenaires au Développement :
- Associations des Chômeurs: Monsieur Sidi Ould Mohamed Ahmed, Président de l'Association des Diplômés Entrepreneurs.

3°) Le panel sur la Formation/ Thème : « Pour une formation qualifiante des jeunes au service des entreprises », présenté par Monsieur Ahmed Youra Ould Haye, Professeur à l'Université de Nouakchott.

- **Modérateur :** Monsieur Baba Ould Sidi Abdallah, ancien Haut Commissaire de l'OMVS;
- **Expert-Facilitateur:** Monsieur Ahmed Youra Ould Haye, Professeur à l'Université de Nouakchott ;
- **Panélistes :**
 - Patronat : Monsieur Hamoud Ould Etheimine, Secrétaire Général de la Fédération des Industries et des Mines de l'UNPM ;
 - Public : Monsieur Sid'Ahmed Ould Yoh, Directeur de la Formation technique et Professionnelle au Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies Chargé de l'Emploi ;
 - Formateur :

- Partenaires au Développement : Estelle Mille : Chef de Projet CAP insertion GRET – RIM ;
- Associations des Chômeurs: Monsieur Mohamed Vadhel Ould Mohamed Mahmoud, Association d'Appui et de Protection des Jeunes Entrepreneurs.

4°) Le Panel sur l'Innovation / Thème : « l'innovation et son impact sur l'emploi et la formation », présenté par Monsieur Ahmedou Ould Haouba, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques.

- **Modérateur :** Monsieur Kane Hamidou Baba, Député;
- **Expert-Facilitateur:** Monsieur Ahmedou Ould Haouba, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott;
- **Panélistes :**
 - Patronat : Monsieur Ahmed Ould Khairou, Secrétaire Général de la Fédération de l'Agriculture et de l'Elevage de l'UNPM ;
 - Public : Monsieur Melainine Ould Eyih, Directeur de l'INAP au Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies Chargé de l'Emploi ;
 - Formateur : GRET - Nouakchott
 - Associations des Chômeurs: Monsieur Cheikh Ould Saleck, Président du Groupement des Docteurs Chômeurs.

La cérémonie de clôture a été marquée par trois allocutions présentées dans l'ordre par Madame et Messieurs :

- Ilaria Carnevali Représentante adjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement,
- Seyid Ould Abdellahi, Secrétaire Général de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien,
- Baba Ould Boumeiss, Secrétaire Général du Ministère Délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale Chargé de l'Emploi et de la Formation Technique et Professionnelle.

Dans son allocution la représentante résidente adjointe du PNUD, après avoir remercié le Gouvernement et le Patronat pour cette initiative, a souligné que les discussions qui ont animé cet évènement, ont confirmé que l'emploi est finalement le terrain privilégié sur lequel doivent se concrétiser tous les engagements sur le développement humain, la lutte contre la pauvreté, le respect des droits de l'homme, la croissance pro-pauvre, la protection sociale, l'éducation.

De son côté, Monsieur le Secrétaire Général de l'UNMP s'est félicité de cette rencontre, qu'il dit avoir été une vraie occasion d'échange et de rencontre avec tous les partenaires concernés par la problématique de l'emploi. Il a par ailleurs, confirmé la disponibilité du Patronat Mauritanien d'asseoir un partenariat durable et fructueux avec les structures publiques en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le Secrétaire Général du MDEFTP quant à lui, tout en félicitant les participants, a mis l'accent sur l'importance des recommandations issues des différents panels tout en confirmant l'engagement de son Département à les prendre en considération au moment de l'actualisation de la stratégie nationale de l'emploi.

Auparavant les participants ont approuvé les rapports des panels ainsi que le rapport de synthèse dont l'économie est retracée ci-dessous.

- L'option faisant de l'emploi un axe principal de toutes les politiques économiques et sociales, est une condition nécessaire pour lutter contre le chômage ;
- L'adoption d'un cadre d'actions unifiées destiné à favoriser la synergie entre les acteurs et à créer les conditions d'une meilleure prise en charge des questions d'emploi, contribue à développer la convergence des efforts en faveur de l'emploi;
- Le Partenariat Public Privé, en faveur de l'emploi, offre des possibilités d'implication à tous les niveaux des entreprises à l'effort national de formation professionnelle et de création d'emplois;

- L'offre de possibilités d'accès à l'emploi, fut-elle temporaire, contribue à renforcer les capacités et expériences des jeunes diplômés chômeurs et peut favoriser leur recrutement au sein des entreprises;
- La connaissance des principaux indicateurs du marché de l'emploi et leur utilisation est nécessaire pour bâtir des politiques d'emploi articulées aux réalités nationales.

IV. Recommandations :

Des différents enseignements, le forum a recommandé de prendre en considération notamment :

1°/ Au plan institutionnel :

- La création des conditions favorables pour réduire la part de l'informel dans les activités économiques ;
- L'adoption d'une vision commune et consensuelle soutenue par une stratégie d'innovation pertinente et pragmatique, orientée vers des secteurs prioritaires à fort potentiel d'emploi et de valeur ajoutée : agriculture, élevage, pêche artisanale, mines, BTP, services ...
- La mise en place d'une stratégie nationale de l'emploi innovante ;
- L'adoption des stratégies de la micro-finance et des MPE ;
- La définition d'une politique de placement fiable au niveau national ;
- La création d'un dispositif juridique et incitatif ;
- L'élaboration d'une réglementation en matière de recrutement dans le secteur Privé ;
- La promotion de la mauritanisation des postes;
- L'intégration de la culture et de l'esprit d'initiative dans les cursus scolaires et universitaires ;
- La création d'une structure pour encadrer, impulser et promouvoir des projets d'entrepreneuriat ;
- La création d'une structure pour la promotion et la diffusion de l'innovation; qui sera chargée, notamment de la mobilisation de partenaires techniques et financiers, la réalisation des études et le choix des priorités, la mise en place de modes de financement adaptés (fonds de l'innovation), la planification des activités et

- l'organisation d'autres manifestations en ciblant des secteurs et des thèmes prioritaires et la diffusion auprès du secteur privé des expériences réussies (exemple, ISET : hall technologique, pépinière d'entreprise ...);
- L'accompagnement par l'État des entreprises qui innovent et qui créent des emplois : fiscalité, un prix de l'innovation ;
 - La nécessité d'accorder la priorité au secteur rural notamment par la création d'ouvrages structurants (accord de Maputo : 10% du budget);
 - La nécessité de faire de la planification une ardente obligation pour évaluer les besoins et offrir des perspectives en matière de formation et d'emploi ;
 - Le renforcement des missions et des capacités de l'ANAPEJ et de la Direction de l'emploi pour rendre disponibles l'information aux demandeurs d'emploi, assurer leur encadrement et leur formation et la création des bureaux d'accueil et d'information décentralisés ;
 - L'encouragement du travail manuel par l'accès à la formation continue, la valorisation des rémunérations et la promotion des meilleures pratiques.

2°/ Au plan du Partenariat Public/Privé :

- La Promotion de politiques de stage en direction des primo demandeurs d'emploi;
- La sensibilisation des demandeurs d'emploi sur l'importance des métiers (Mécanique, pêche, métiers de BTP...);
- La promotion des partenariats publics privés;
- La promotion de l'entrepreneuriat dans un cadre PPP par la mise en place des formations pour l'auto – emploi;
- La reconnaissance de la formation technique et professionnelle par les entreprises et la création d'une synergie entre les actions développées par les institutions de formation pour lesquelles seront définis des critères de qualité conformément à un cahier de charges précis ;
- L'élargissement de l'implication du secteur privé dans la formation et le financement des jeunes promoteurs de MPE ;
- L'accompagnement technique et commercial des MPE ;

- La création des outils de décloisonnement entre les différents acteurs, particulièrement les petites et les grandes entreprises pour assurer un transfert des technologies et créer des synergies ;
- L'encouragement de la création de la valeur ajoutée, notamment par la promotion d'une industrie de PMI/PME dans les domaines de la transformation, en particulier dans le secteur agro-alimentaire et de la sous-traitance par les grandes entreprises ;
- L'implication du secteur privé en assurant un accompagnement de l'État, notamment dans le secteur du tourisme, pour recréer les emplois perdus durant ces dernières années et en créer de nouveaux ;
- La diversification des ressources de financement du développement en accordant une importance particulière à la micro finance et au financement des PME PMI, notamment dans les secteurs agroalimentaires et les services ;
- L'instauration d'un mode de parrainage des filières par des entreprises pour améliorer la pertinence et la qualité de la formation et introduire le concept de formation en alternance ;
- Le développement du concept de l'entreprise créatrice de la première expérience pour augmenter les chances des jeunes à accéder à l'emploi.

3°/ Au plan de l'amélioration des performances du dispositif d'éducation/ formation :

- L'adéquation des formations dispensées aux besoins du marché;
- Le travail simultané sur les 2 fronts de la formation qualifiante à savoir la formation certifiante et la formation professionnalisante ;
- Le renforcement des capacités de conception, de gestion, de mise en œuvre de programmes des institutions de formation et le renforcement de l'implication des entreprises du secteur privé dans les activités de formation ;
- La programmation des formations qualifiantes en tenant compte de la répartition actuelle par sexe et par secteur de la population active et du développement sectoriel au cours des prochaines années ;
- Le renforcement des moyens alloués aux institutions de formation professionnelle (matières d'œuvre et équipements) et des équipes

de formation (nombre, formation continue, conditions matérielles et morales).

4°/Au plan suivi/évaluation :

- La mise en place d'un Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) afin de suivre constamment l'évolution des marchés du travail, prévoir les changements et définir des politiques qui permettront d'y faire face.
- La mise en place d'une commission de suivi des recommandations du Salon à travers la mise en place d'une structure permanente ;
- Le suivi des recommandations par la création d'un groupe technique multisectoriel de réflexion ayant pour mandat de travailler à la création d'un climat favorable à l'innovation ;

IV. Conclusion :

Au terme de cette première Edition du Salon National de l'Emploi, les participants ont vivement remercié la Fédération des Services et Professions Libérales de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien pour avoir organisé cette manifestation, en partenariat avec le Ministère Délégué Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologie, qui a permis de débattre des questions d'emploi dans un climat d'échanges fructueux et consensuels.

En outre, tout en se félicitant de l'engouement suscité par l'organisation de cette édition et des résultats positifs qu'elle a enregistrés, ils ont exprimé le souhait que d'ici la tenue de la prochaine édition, prévue dans un an, des progrès significatifs auront été réalisés dans le traitement de la problématique de l'emploi.

V/Annexes :

- ✓ Note conceptuelle portant sur l'organisation de la 1^{ère} Edition du Salon National de l'Emploi
- ✓ Programme de déroulement du Salon
- ✓ La liste des Exposants
- ✓ Discours de bienvenue du Président de la Fédération des Services et Professions Libérales de l'UNPM ;
- ✓ Discours d'ouverture du Ministre Délégué chargé de l'Emploi;
- ✓ Communications en plénière
 - Adéquation Formation / Emploi
 - Problématique de l'Emploi
 - Parteneuriat Public/Privé
 - Stratégie pour une adéquation Formation/Emploi / Exemple dans l'action
 - Insertion de diplômés chômeurs / Expérience Mpourie.
- ✓ Communications en panels :
 - Panel sur le thème « quelles services de placement adaptés aux besoins du marché de l'emploi »
 - Panel sur le thème « Pour une formation qualifiante des jeunes aux services de l'entreprise »
 - Panel sur le thème parteneuriat Pblic/Privé pour la promotion de l'entrepreneuriat
 - Panel sur le thème « l'innovation et son impact sur la formation et l'emploi »